

L'édifiant *Tro Breizh* de Roland Schweitzer

L'auberge de jeunesse de Brest a été inscrite à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques en 2018, trente-cinq ans seulement après son achèvement et du vivant de son créateur. Cette réalisation de Roland Schweitzer (1925-2018) fut le point d'orgue d'une carrière tout de continuité dans l'affirmation d'idées et la mise en pratique de principes patiemment charpentés depuis la création de son agence à Paris en 1954. Qu'elle ait eu la Bretagne pour écrin constitue en outre implicitement la reconnaissance de la présence spéciale que Schweitzer y eut, directement ou par l'entremise de ceux qu'il avait formés ou influencés.

Schweitzer vs Le Flanchec

En 1961, sa première venue en Bretagne fut ressentie par certains comme une incursion. Il était alors architecte de la Fédération unie des auberges de jeunesse (FUAJ) désireuse de concrétiser enfin le projet d'une installation sur le littoral du Trégor, qui allait de promesses en renoncements depuis 1950 où Jean Perrouillet (1909-1999) en avait lancé l'idée. Ce professeur de philosophie au collège Félix Le Dantec de Lannion présidait alors la groupusculaire Association des auberges laïques de la jeunesse de Lannion et de ses plages. Il avait jeté son dévolu sur un terrain de l'Île-Grande, en Pleumeur-Bodou, et choisi Roger Le Flanchec (1915-1986) pour matérialiser son intention. Cet architecte talentueux – deux de ses maisons sont aujourd'hui classées monument historique¹ –, mais habité d'une confiance en soi le poussant souvent à des choix déroutants, était devenu son ami durant la guerre, lorsqu'il s'était fait professeur de dessin pour échapper au Service du travail obligatoire. Comme souvent, au fil de la conception, ce créateur hors-norme avait gagné en ambition sans s'embarrasser des contingences. Sa première esquisse, déjà audacieuse – une vaste toiture cintrée

1. Les maisons Kerautem (Locquénoilé, 1966) et Quéré (Ploumoguier, 1969), d'abord inscrites en 1996, ont été classées en 2021.

abritant le programme telle une tente –, avait vite laissé place à « un grand porte-à-faux de béton à la silhouette de cachalot² »...

La force de conviction que déployait Le Flanchec lui permettait généralement d'obtenir l'adhésion de ses maîtres d'ouvrage en dépit de l'audace de ses conceptions. Cependant, leurs incidences financières et les ukases de l'administration engendraient fréquemment leur enlèvement : ce fut le cas ici, mais une issue sembla se présenter quelques mois plus tard. Le Flanchec rencontra en effet un ami de Perrouillet, instituteur à Pleumeur-Bodou, qui s'activait spécialement dans la création de sentiers de grande randonnée, Émile Orain (1923-2008). Les excursions pédestres ponctuées d'étapes fraternelles bénéficiaient alors d'un intérêt particulier chez les militants laïcs désireux de renouveler les loisirs. Notre homme s'était ainsi intéressé aux gîtes et relais que ces cheminements nécessitaient et, de proche en proche, avait pris des responsabilités dans le mouvement ajiste pour lequel il s'était déjà dévoué dans l'immédiat après-guerre : il en deviendrait même le délégué régional pour la Bretagne. Lui aussi fut séduit par la subtilité peu conventionnelle de Le Flanchec et, en 1954, lui commanda même la maison qu'il entendait construire pour sa famille, à Brélénévez³. Surtout, il relança le projet d'une auberge de jeunesse trégorroise et le lui confia, mais cette fois dans la presqu'île du Toëno, en Trébeurden. Sa proposition, conçue avec Odile Molinier de Fombelle (1930-2016) dont ce serait le diplôme à l'École nationale des beaux-arts, fut techniquement moins audacieuse que celle de l'Île-Grande, mais elle demeura d'une grande originalité plastique.

Elle ne reçut pourtant pas l'agrément de la FUAJ, qui avait absorbé en 1956 la Fédération nationale des auberges de jeunesse (FNAJ) à laquelle l'association trégorroise s'était affiliée. Il n'est pas douteux que la réputation de Le Flanchec, guère porté à la transaction et familier des prétoires – il ne manquerait d'ailleurs pas, en vain toutefois, d'y chercher réparation de cette mise à l'écart –, en fut une raison. Mais le choix de Schweitzer, appelé à prendre la relève, avait une autre justification. En effet, architecte de la FUAJ, il l'était aussi de la Jeunesse au plein air (JPA) ; or, ces deux grandes fédérations avaient noué une alliance pour élaborer une nouvelle doctrine concernant l'organisation des vacances de la jeunesse, alors en pleine mutation. La question des locaux s'était vite avérée primordiale, d'autant que ces associations utilisaient le plus souvent des bâtiments anciens peu ou mal entretenus, souvent vétustes.

En attendant la création d'un organe spécifique – le Centre de recherche, d'information et de documentation des organisations et des collectivités (CRIDOC) ne serait fondé qu'en 1967 –, la réflexion programmatique, qui s'imposait, avait

2. Notice descriptive du fonds Roger Le Flanchec, Centre d'archives d'architecture contemporaine, Cité de l'architecture et du patrimoine.

3. Achievée en 1965, cette maison a obtenu le label Patrimoine du ^{xx}e siècle en 2000.

été prise en charge par les Centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active (CÉMÉA) : fruits du Front populaire, ils s'étaient relevés avec détermination après leur dissolution prononcée par le gouvernement de Vichy. Schweitzer, longtemps seul architecte à y tenir un rôle actif, avait ainsi bénéficié des apports de pédagogues et de pédopsychologues, ce qui avait persuadé la FUAJ et la JPA, rejointes par les Francs et Franches camarades (FRANCA), de lui confier la quasi-exclusivité de leurs commandes pour des auberges de jeunesse et des villages de vacances devenus autant de lieux d'expérimentation. En dépit de la désapprobation d'Émile Orain, le projet trébeurdaïen ne pouvait faire exception.

Deux écritures

Au plan formel, Schweitzer opérait alors dans deux registres dont il avait fixé les codes à l'occasion de la commande d'un centre de vacances à Viazac, dans le Lot, reçue de la JPA en 1958. Ce programme comportait la reprise d'un hameau ancien, ce qui lui avait permis de donner substance à une conviction qui l'habitait de longue date : loin d'être ennemie de la modernité, la longue durée en aurait été la garante, parce que l'architecture comportait des invariants l'installant dans une intemporalité qui lui conférait un statut d'ordre anthropologique. Dans cette vision, dès lors qu'ils se refusaient au pittoresque, les régionalismes pouvaient se réclamer de la modernité : en 1939, dans la revue *L'Architecture*, Richard Neutra (1892-1970) en avait esquissé une démonstration que Siegfried Giedion (1888-1968), tout secrétaire des Congrès internationaux d'architecture moderne (CIAM) qu'il fût, venait de reprendre à l'appui du *New Regionalism* dont il espérait l'essor⁴.

Mais pour Schweitzer, lorsqu'un édifice s'élevait hors de tout voisinage bâti, il devait se référer aux principes neutres d'une géométrie primaire : les volumes et leurs agencements, relevaient dès lors des caractéristiques du site. En 1955, Reyner Banham (1922-1988) avait qualifié cette démarche, relevant tant de l'éthique que de l'esthétique, de *New Brutalism*⁵. Installée dans un chaos granitique escarpé, l'auberge du Toëno appartient à ce registre. Trois parallélépipèdes rectangles sont étagés au gré de la pente, disposés sur des pilots qui en offrent une impeccable perception géométrique. L'un d'eux, intégralement vitré vers la mer, regroupe les pièces de vie et de restauration, tandis que les deux autres sont dévolus aux nuitées séparées des garçons et des filles.

4. NEUTRA, Richard, « Le régionalisme en architecture » *L'Architecture*, n° 4, 1939, p. 109-116 ; GIEDION, Siegfried, « The New Regionalism », *Architecture, You and Me*, Cambridge, Harvard university press, 1958, p. 138-151.

5. BANHAM, Reyner, *The New Brutalism – Ethic or aesthetic*, New York, Reinhold Publishing Corporation, 1966.

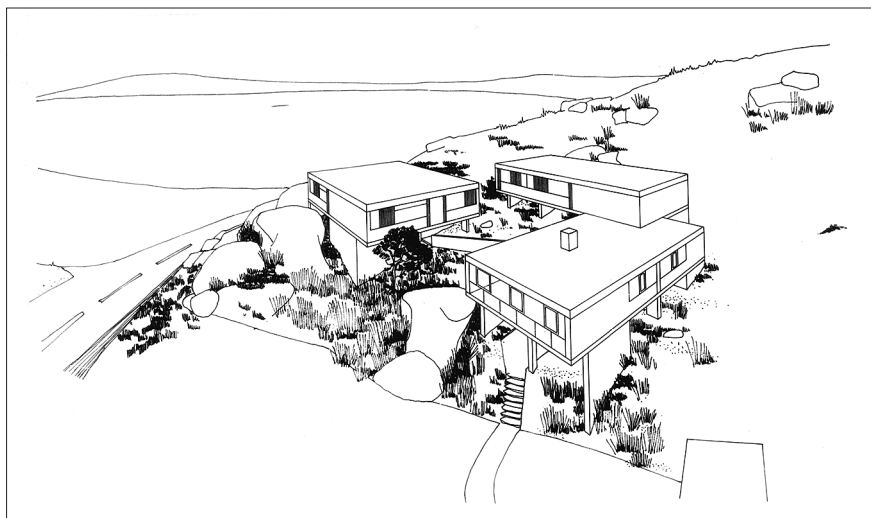


Figure 1 – Roland Schweitzer, Auberge de jeunesse de Trébeurden, 1966 (coll. part.)



Figure 2 – Projet de centre international de jeunes dans le village des Plomarc'h, Douarnenez, 1965 (coll. part.)

L'auberge de Trébeurden fut livrée en 1966. Le chantier en avait été suivi par Joseph Tranvouez (1930-2022), que la droiture et les compétences de Schweitzer avaient fortement impressionné et même séduit : une confiance mutuelle allait en naître en dépit de leur considérable écart de personnalité. Ce Brestois, militant laïc, syndicaliste sans engagement politique mais résolument progressiste, avait succédé à Émile Orain en 1960 dans l'emploi de délégué régional de la FUAJ. Il avait aussitôt intégré le comité national de la Fédération, mais en avait démissionné en 1963 pour marquer son désaccord avec un plan de financement élaboré dans l'urgence pour faire face à un possible désengagement de l'État⁶. Ce qui ne l'avait pas empêché de devenir permanent national l'année suivante. À ce titre, il encouragerait le recours à Schweitzer et en suivrait toutes les implications bretonnes, bien décevantes pourtant durant une décennie.

En 1965, le projet d'une auberge de jeunesse à Saint-Nazaire, ardemment défendu par Michel Barthuel (1933-2017) – qui deux ans plus tôt avait ferrailé aux côtés de Tranvouez et dû lui aussi quitter le comité directeur de la FUAJ –, fit long feu en dépit de sa position avantageuse sur une parcelle littorale. La rupture de pente préluant à l'estrans avait permis de compenser son étroitesse par l'installation d'un rez-de-chaussée haut dominant un niveau semi-encastré ; un étage consacré au sommeil couronnait l'ensemble. Cette auberge marquait de surcroît une évolution notable dans la programmation. Il ne s'agissait plus d'accorder chichement aux randonneurs un simple gîte réparateur pour une brève étape, mais de leur offrir une résidence confortable pour un séjour pouvant se prolonger. Aux dortoirs encore présents à Trébeurden, succédaient des chambres de quatre lits ; surtout, la configuration du séjour encourageait à s'y attarder : la vaste terrasse en belvédère le prolongeant au niveau intermédiaire, s'avancé sur pilots jusqu'au sentier des douaniers.

Simultanément, la commune de Douarnenez entendait investir le vaste village de Plomarc'h qui jouxtait son agglomération. Sa préservation était souhaitée, mais avec des aménagements et extensions permettant l'installation d'un centre international de jeunes. Roland Schweitzer put ici renouer avec les intentions qui l'avaient animé à Viazac : il proposa la conservation de la plupart des maisons et le maintien décoiffé de celles qui avaient perdu leurs bâtières. Il aurait toutefois augmenté le village d'un vaste mais discret séjour à toiture-terrasse – fait de simples portiques de bois et intégralement vitré –, qui serait venu délimiter une vaste place centrale. Ici encore, après quatre années d'hésitation, le projet fut abandonné ou, plutôt, remis à une échéance lointaine où il serait édulcoré. Confiés à de nouveaux maîtres d'œuvre, quatre gîtes municipaux ont en effet été installés aux Plomarc'h en 1987, en complément d'une ferme pédagogique créée en 1976 après l'acquisition du foncier.

6. SEDES, René, *Quand les auberges de jeunesse ouvraient toutes les routes*, Vanves, autoédition, 2006, p. 162.

Vers un dispositif pérenne

Durant cette période, d'autres projets d'auberges de jeunesse furent envisagés en Bretagne. Si ceux de La Roche-Bernard et de Concarneau s'enlisèrent avant même d'être formalisés, il en alla différemment pour celui de Brest. La ville possédait une longue histoire ajiste débutée sous le Front populaire, interrompue pendant la guerre, mais reprise dans une baraque de relogement dès la Libération. En 1957, une modeste auberge avait été construite à Quéliverzan dont Tranvouez, habitant alors le quartier, était rapidement devenu un familier : elle avait en effet suscité un bel élan militant et, à bien des égards, avait préfiguré les « maisons pour tous », si bien qu'elle s'était vite avérée insuffisante.

En 1966, profitant du V^e plan quinquennal d'équipements sportifs et socio-éducatifs, la municipalité brestoise avait donc décidé d'en construire une nouvelle à la mesure du passage sans cesse accru que suscitait « Brest-la-blanche », dont la reconstruction venait de s'achever. Pour cela, un terrain de 6000 m² fut acquis à Keravelloc, dans l'ancienne commune de Lambézellec. Et le 21 novembre 1966, Schweitzer fut logiquement choisi comme architecte de cette auberge de 96 lits, associé à Jean De Jaegher (1904-1988), qui serait chargé d'en suivre l'exécution. Son projet fut approuvé le 30 juin 1969 mais ne put être financé : le V^e plan d'équipements du ministère de la Jeunesse et des Sports venait en effet d'atteindre son terme. La liste débilante des projets de Schweitzer remisés allait donc s'allonger. Mais, à défaut de connaître le chantier, cette auberge constitua un important jalon dans une démarche qui, après bien des déboires, connaîtrait un aboutissement remarqué.

Étudiée quelques mois après l'auberge de jeunesse de La Duchère, qui resterait également dans les limbes, celle de Brest bénéficia d'une organisation et d'une composition expérimentées dans le projet lyonnais et appelées à devenir génériques dans le travail de Schweitzer. Le rez-de-chaussée relevait de ce qu'il appelait une « distribution organique » des lieux d'activité, produit de la fonctionnalité, mais aussi de la morphologie du terrain. Ce qui engendrait un plan éclaté dont la perception était amplifiée par le prolongement de certains murs hors de l'édifice. Pour éviter le sentiment de dispersion qui aurait pu en découler, un parallélépipède épuré, aux percements réguliers, accueillant principalement la partie vouée au repos et au sommeil, prenait place à l'étage. La rigoureuse géométrie et la sévérité voulue de cette volumétrie de couronnement instauraient une dialectique avec le niveau de plain-pied et permettaient à Schweitzer de tirer profit de trois héritages, qu'il revendiquait, mais dont la compatibilité pouvait être sujette à caution. Le rez-de-chaussée, généreusement ouvert sur la nature environnante et le recours aux « couleurs-matière » des matériaux laissés bruts relevaient du legs de Frank Lloyd Wright, tandis que son éclatement portait réminiscence de la maison de campagne, devenue iconique bien que jamais réalisée, que Ludwig Mies van der Rohe avait dessinée en 1924. Quant à la rigueur de l'étage, elle donnait quitus au Le Corbusier de la villa Savoye.

Il ne s'agissait nullement d'un jeu de citations ou d'un assemblage hétéroclite : s'il est aisé de déceler des références dans l'œuvre de Schweitzer, elles viennent structurer une écriture architecturale éminemment personnelle. Pour lui, la modernité était plurielle ; les architectes du second rang, où il se plaçait, n'avaient nullement à s'inscrire dans une affiliation exclusive. Leurs synthèses prouvaient que, loin de marquer la fin de l'histoire comme certains l'avaient cru, la modernité pouvait composer et ainsi s'inscrire dans la longue durée.

Lorient, enfin

Schweitzer pouvait alors penser que la Bretagne lui était à jamais inhospitalière, quelle qu'y fût l'importance de ses approches. En 1967, il avait en effet été sollicité par l'association départementale des auberges de jeunesse des Côtes-du-Nord (ADAJ 22), qui venait d'acquérir l'imposant moulin du Méén sur la rivière de l'Argentel, à Dinan. Il y avait étudié une réfection et des aménagements, mais ils n'avaient pu être financés. Ils le seraient partiellement en 1983 où une extension fut mise en chantier, mais par une agence brestoise réunissant plusieurs de ses anciens élèves⁷. En 1975, Schweitzer avait déjà fait en sorte que l'on confiât à ces derniers l'amélioration, sur l'île de Batz, de deux bâtiments acquis en 1963 par l'ADAJ 29.

Mais après tant de déboires, la Bretagne allait lui sourire enfin. Il venait en effet d'obtenir la commande d'une auberge de jeunesse à Lorient, conclusion ici encore d'une longue gestation débutée en 1969 où le conseil municipal avait décidé de remplacer celle qui avait été détruite durant la guerre. La maîtrise d'œuvre en avait été attribuée à deux architectes installés dans la ville : André Jaffré (1916-2009) et René Maurel de Peipin (1906-1977), chargés de concevoir un établissement de 56 lits à édifier « dans la zone du Ter ». On devait toutefois en rester là : selon une triste habitude, il s'avéra impossible de réunir les financements nécessaires ; le projet fut donc mis en réserve. Il était redevenu d'actualité en 1975, mais avec la nécessité d'en revoir le programme à la hausse pour couvrir les besoins de la fréquentation estivale, désormais évalués à 120 lits. Ce qui imposait d'accueillir diverses activités annexes pour maintenir une occupation suffisante tout au long de l'année : on prévint en conséquence l'accueil « de stages de formation, de colloques et de séminaires ». Dès lors, Tranvouez, au nom de la FUAJ, eut beau jeu de faire valoir la nécessité d'un maître d'œuvre aguerri. Schweitzer, qui avait réalisé des édifices remarquables conjuguant l'accueil et les rencontres, tel le centre de formation et de stages de Bénouville, fut ainsi retenu sans difficulté, secondé toutefois par Jaffré pour l'exécution.

7. Il s'agissait de Bernard Halet, Louis Bray et de l'auteur. Roland Schweitzer était professeur responsable d'un atelier depuis 1969 dans l'Unité pédagogique n° 7 devenue École d'architecture Paris-Tolbiac.

Entre-temps, les rives arborées du Ter avaient été inscrites en zone ND au plan d'occupation des sols (Pos), soit comme espace à protéger pour sauvegarder la qualité des paysages et des milieux naturels. Il était toutefois possible d'y installer « des équipements à caractère public pour les loisirs ». L'architecte put choisir son implantation : une pointe en fort dénivelé bornant l'embouchure d'une rivière affluente. Jouant de la géomorphologie du lieu, l'édifice, adossé à la pente et parfois semi-enterré, comporte trois niveaux ; l'intermédiaire, le plus vaste, se déployant en plusieurs corps. L'accueil, le séjour et la salle de réunion se trouvent dans la partie haute accessible de plain-pied depuis la rue bordant la parcelle. Pour affirmer son rôle et dûment couronner l'ensemble, l'étage sommital se distingue par un bardage d'écailles de fibrociment couleur rouille.

Faire école

Ces qualités architecturales et fonctionnelles unanimement saluées permirent à l'ADAJ du Finistère de relancer l'idée d'une auberge à Brest⁸. Elle trouva bon accueil auprès d'Eugène Bérest (1922-1994), à qui Georges Lombard (1925-2010) avait transmis le mandat de maire en 1974, lors de son accession à la présidence de la communauté urbaine (CUB). Il reçut Schweizer le 11 février 1977 pour lui exprimer sa décision de reprendre le projet, mais sur un nouveau terrain à déterminer ; une vallée de l'anse de Portzic était toutefois pressentie⁹. Un mois plus tard, Bérest fut défait au premier tour des élections municipales, mais Francis Le Blé (1929-1982), qui lui succéda, ne revint pas sur l'intention. Les choses allaient même se précipiter, mais dans un autre horizon : au Moulin-Blanc, autrefois en Saint-Marc, où le port de plaisance se développait depuis 1961. En 1978, la communauté urbaine y acquit un vaste terrain de 7 200 m², que seule une route séparait du littoral, et le revendit à la ville. Il avait fait naguère écrien à un manoir désormais dans un état de ruine irréversible, à l'exception de deux dépendances. Généreusement boisé, il était en outre parsemé d'essences exotiques qui le distinguaient.

Schweizer ne serait officiellement missionné qu'en juillet 1979, pour la conception d'une auberge de 120 lits comportant, comme à Lorient, des salles et équipements permettant d'accueillir des manifestations publiques et des séminaires¹⁰. Mais il n'attendit pas cette formalisation pour se mettre à l'ouvrage. Sa présence à Brest eut d'ailleurs d'autres justifications. En 1979, il fut en effet désigné pour siéger dans le conseil de perfectionnement du cursus proposé par l'Institut de géoarchitecture de l'université de Bretagne occidentale. La même année, aux côtés de cette formation et du Centre breton

8. « En bordure du Ter : Une auberge de Jeunesse hors des sentiers battus », *La Liberté du Morbihan*, 17 novembre 1976, np.

9. Entretien en présence de l'auteur.

10. Un avenant au contrat de maîtrise d'œuvre, le 28 août 1981, accorda une co-traitance au bureau d'études Ove Arup & Partners représenté par Lennart Grut (1941).

d'art populaire, il contribua à l'organisation de la journée consacrée à l'architecture dans le colloque international « Arts traditionnels et société contemporaine ».

Sa popularité prit en outre un essor inattendu chez quelques jeunes architectes bretons confrontés à un dilemme cinquantenaire : comment s'inscrire dans la modernité sans renoncer au désir d'exprimer sa région ? La question était revenue à l'ordre du jour, car ils entendaient faire obstacle au néo-régionalisme, alors triomphant dans la maison individuelle, qu'ils tenaient pour une aliénation¹¹. Le naturalisme moderniste né aux États-Unis au début du siècle, qui avait connu des surges européennes depuis les années 1950, principalement dans les pays nordiques et scandinaves, leur semblait constituer la seule issue, d'où l'intérêt qu'ils portèrent alors à la poignée d'architectes français qui se plaçaient dans cette lignée. Ils préconisaient notamment le recours au bois, tombé en désuétude et même souvent en discrédit, mais que la filière-bois française s'évertuait à remettre en usage. Dans ce mouvement, Schweitzer était en première ligne. Il avait ainsi assumé, avec le secours de Philippe Jean (1948), le commissariat de l'exposition « Maisons de bois », qui fut présentée au Centre Pompidou en 1979.

Alors installé à Trémargat, Michel Velly (1949) reçut cette leçon avec enthousiasme, livrant à quelques mois d'intervalle deux salles polyvalentes où le bois dominait, à L'Hermitage-Lorge et au Fœil. Le jeune Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement des Côtes-du-Nord (CAUE 22), fruit de la loi de janvier 1977 sur l'Architecture, allait se charger d'amplifier l'influence de Schweitzer en présentant la version itinérante de son exposition de Beaubourg et en l'invitant à prononcer une conférence. Quelques mois plus tard, Henri Le Pesq (1951), son directeur, lui confia également la présidence du jury d'un concours voué aux maisons de bois que le CAUE 22 avait lancé. En novembre 1982, Michel Velly fut aussi à l'initiative de la remise à Schweitzer d'un « prix Haut-Marbuzet » – du nom d'un fameux cru du Bordelais qui en était la récompense –, dont il serait à jamais le seul détenteur ! Simultanément, ses premiers élèves fixés en Bretagne ou occasionnellement de passage mettaient fidèlement en application son enseignement. En 1982 encore, sept jeunes diplômés issus de son atelier firent ainsi équipe avec des étudiants de l'Institut de géoarchitecture et de l'Institut national des sciences appliquées de Rennes pour participer à l'annuel concours « Programme architecture nouvelle » (PAN) organisé par le Plan construction du ministère de l'Équipement. Cette année-là, intitulé « Architecture contemporaine et culture régionale », il devait avoir pour terrain d'exercice la Bretagne ou les Pays de la Loire. Ironiquement baptisée *Klok* – Parfait en breton – leur groupe en fut lauréat avec un projet de restructuration du bourg de Plovan¹².

11. LE COUÉDIC, Daniel, *La maison ou l'identité galvaudée*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2003.

12. Il s'agissait de Louis Bray, Véronique Brossy, Bernard Charles-Georges, Jérôme Prenay, Éric Proust, Régis Salomé et Michel Villette. *Architecture contemporaine et culture régionale : Vers une réconciliation*, Paris, Plan Construction, octobre 1982.

L'aboutissement brestois

Durant ce temps, en dépit de quelques écueils administratifs, l'élaboration, puis le chantier de l'auberge brestoise allèrent bon train, sous la férule de Philippe Jean : elle serait livrée en 1983. De surcroît, sa réalisation bénéficia de l'exceptionnelle compréhension de son maître d'ouvrage – la ville de Brest – et de sa future gestionnaire, l'Association départementale des auberges de jeunesse du Finistère, dissidente de la FUAJ. L'entrée se fait depuis une étroite venelle donnant accès à une avant-cour très architecturée, qui rend déjà perceptible la tension entre la masse du corps supérieur de l'édifice et la transparence qui, à hauteur d'œil et par-delà le clair-obscur de l'accueil, invite aux vastes horizons dont la rade est prodigue. Le hall promet un intérieur protecteur, mais fait mezzanine à un séjour à double hauteur dont les immenses vitrages encouragent à la découverte des lointains. Débute ensuite une promenade architecturale ménageant de multiples séquences, dans une savante gradation d'échelles imposée par la conjugaison des classiques fonctions de résidence et de celles qu'engendre l'organisation de manifestations diverses. L'ensemble s'organise selon deux unités principales, qu'une passerelle relie mais éloigne aussi, de manière à étirer le dispositif dans la pente de la parcelle rendue accueillante par un jeu subtil de redans, de murets et d'escaliers. Le bois, en menuiserie et en bardage, et le béton, proposé dans plusieurs textures, dominent la partition et précisent les ambiances.

Au flanc de l'auberge prend place le logement du directeur. Il fut intégralement construit en bois à l'initiative de Philippe Jean et fit place, avec l'apport de Gabriel Le Vourc'h (1942), à un exercice de virtuosité charpentière. Cette maison, comme le centre de vacances du Four, réalisé à Cieux en 1973, est installée sur un discret pilotis évitant tout affouillement du terrain. Elle tira assurément profit de la leçon dispensée par la maison de vacances *Moduli 225* des architectes finlandais Kristian Gullichsen (1932-2021) et Juhani Pallasmaa (1936), qui avait été montée au cœur



Figure 3 – Brest, Auberge de jeunesse, 1983 (Ostal)

de l'exposition « Maisons de bois » quatre ans plus tôt. Mais Schweitzer préférait y voir la résultante des influences qui avaient orienté sa carrière. Conçue sur une trame carrée au module de neuf pieds, elle aurait repris un système constructif imaginé en 1956 avec Jean Prouvé (1901-1984), qu'il avait sollicité peu avant pour encadrer son diplôme. Surtout, elle aurait constitué la synthèse de ce que l'étude de l'architecture traditionnelle japonaise, découverte en 1946 et régulièrement analysée ensuite, puis scrutée *in situ* à partir de 1967, lui avait apporté. On notera que les deux hypothèses ne s'excluent pas : en effet, Gullichsen avait été tôt initié aux conceptions japonaises de l'architecture par Alvar Aalto (1898-1976) et Palasmaa avait réorienté sa pratique après l'avoir étudiée sur place : comme Schweitzer, ils y voyaient la plus convaincante expression d'une continuité multiséculaire capable de subsumer la modernité.

Le chemin accompli

L'auberge de jeunesse de Brest fut le dernier projet que Schweitzer étudia pour la Bretagne, mais il y fut encore fréquemment sollicité. Il y prononça des conférences sur le Japon, dont il était un spécialiste recherché, ou sur son œuvre à l'invitation de l'École d'architecture de Bretagne, de l'association Géoarchi et de Maison de l'architecture en Finistère¹³. En 2010, il présida à Lorient le jury du Prix architecture Bretagne et put alors remettre un trophée à son ancien élève Michel Quéré (1950), qui fut distingué dans la catégorie « Équipement public »¹⁴. En 2013, il vint enfin célébrer le trentième anniversaire de l'auberge brestoise. Qualifier le *Tro Breizh* de Roland Schweitzer d'édifiant doit donc à l'évidence s'entendre aux deux acceptions du terme.

Daniel LE COUÉDIC
Architecte DPLG, professeur émérite des universités

13. Sur l'intégralité de l'œuvre de Roland Schweitzer, cf. DIENER, Amandine, LE COUÉDIC, Daniel, Roland Schweitzer, *modernité et longue durée*, Paris, éd. du Patrimoine, 2024.

14. *Prix Architecture Bretagne 2010*, Rennes, Maison de l'architecture en Bretagne, 2010. Michel Quéré fut quatre fois lauréat du Prix architecture Bretagne dans trois catégories.

